

LES CLAYES-SOUS-BOIS/PLAISIR/VILLEPREUX

Conseil d'installation de la Communauté de communes de l'Ouest parisien

## La tension ne baisse pas

LA TROISIÈME aura été la bonne. Après deux départs en début de séance, les élus des Clayes-sous-Bois ont enfin assisté à un conseil de la Communauté de communes de l'Ouest parisien (CCOP). Créée en début d'année, la structure a connu une nouvelle élection pour nommer son président.

Cette année, les conseillers communautaires étaient élus lors des élections municipales et de nouveaux visages ont fait leur apparition. Sans surprise, le maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (UMP) a conservé son poste de présidente avec dix-sept voix pour deux bulletins blancs. Ses premiers mots ont d'ailleurs été pour «remercier les élus des Clayes-sous-Bois d'être présents». Pourtant, ces derniers, fidèles à leur opposition à la CCOP qu'ils jugent trop petite, avaient décidé de ne pas prendre part au vote (si ce n'est l'élu socialiste, Nicolas Hue). Le début d'une série d'oppositions et d'attaques qui



◆ Après avoir laissé le doyen, Claude Bertin, officier en début de conseil, Joséphine Kollmannsberger a repris place dans son fauteuil de présidente. L'ordre du jour n'était pourtant pas particulièrement fourni. Mais même le nombre de vice-présidents a posé problème. Joséphine Kollmannsberger a proposé qu'ils soient au nombre de trois, un par

### Guérilla

commune. Mais le maire des Clayes-sous-Bois, Véronique Coté-Millard (UDI), a jugé que Plaisir était déjà représenté par la présidente de la CCOP et qu'un poste supplémentaire ne serait pas «raisonnable» dans une intercommunalité qui est «provisoire», et que les indemnités engendreraient des

frais supplémentaires inutiles. «Les élus n'ont pas reçu d'indemnités pendant trois mois. Ce sont des économies démagogiques. Nous ne pouvons qu'être surpris par ces propos par rapport à ce que l'on découvre sur des gestions qui ont été fai-

tes dans les syndicats», a rétorqué Joséphine Kollmannsberger, sans vouloir rentrer dans les détails.

Au final, ce sont bien trois vice-présidents qui ont été élus. Le maire de Villepreux, Stéphane Mirambeau (SE) a d'abord eu cet honneur, avec cette fois toute l'assemblée

prenant part au vote, faisant saluer Joséphine Kollmannsberger le «fair-play des Clayes-sous-Bois».

Véronique Coté-Millard est ensuite devenue la deuxième vice-présidente : «Je veux participer à cette structure dont j'ai demandé la sortie immédiate. Ce n'est pas un problème d'être avec Plaisir et Villepreux, mais le périmètre n'est pas adapté. Je tiens simplement à accompagner le transfert dans une communauté plus grande.» Enfin, la troisième vice-présidente est Séverine Fillioud, adjointe au maire de Plaisir chargée du projet de Ville et de l'intergénérationnel. Mais là encore, les élus des Clayes-sous-Bois n'ont pas pris part au vote, arguant la «cohérence» et poussant Joséphine Kollmannsberger à «retirer le mot fair-play».

### La future entrée dans la CASQY

Là où tous les élus sont d'accord, c'est ce qui concerne le

besoin de préparer l'entrée future dans la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Aujourd'hui, le rapprochement n'est plus un secret. Et si, pour Joséphine Kollmannsberger, cette intercommunalité provisoire permet de «préparer l'intégration pour ne pas la rater» et d'effectuer «un travail d'approche», Véronique Coté-Millard, elle, n'y voit qu'une perte de temps et des dépenses inutiles : «Des compétences mises en place aujourd'hui seront peut-être démontées demain.»

«Malgré les incompréhensions, on ne peut que se féliciter que les trois collectivités soient réunies autour de cette table», a conclu la séance Joséphine Kollmannsberger. Comme pour se convaincre que les conflits sont maintenant derrière eux et que Plaisir, Villepreux et Les Clayes-sous-Bois vont pouvoir commencer à travailler ensemble.